



Avis d'appel public à la concurrence

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Ville d'ERQUINGHEM-LYS

Correspondant : Mairie d'ERQUINGHEM-LYS, service « Marchés Publics », Place du Général de Gaulle, 59193 ERQUINGHEM-LYS - courriel : mickael.verfaillie@ville-erquinghem-lys.fr (Directeur Général des Services) ;

Site internet du profil d'acheteur : <https://www.ville-erquinghem-lys.fr/marches-publics>

Objet du marché : Contrat d'assurance aux fins de garantir les risques financiers liés à la protection statutaire du personnel de la commune d'ERQUINGHEM-LYS ;

Lieu d'exécution : Commune d'ERQUINGHEM-LYS

Code NUTS : FR107

Caractéristiques principales : La **Ville d'ERQUINGHEM-LYS**, représentée par **Monsieur Alain BEZIRARD** – Maire, procède à une consultation en vue de souscrire son contrat d'assurance, garantissant tout ou partie des risques financiers liés à la protection statutaire de son personnel, en application des dispositions législatives et réglementaires régissant le statut de la fonction publique territoriale.

Marché lancé sous forme de Procédure Adaptée, selon les termes de la Commande Publique.

Prestations divisées en lots : non.

Documents à produire obligatoirement par les candidats, à l'appui de leurs candidatures :

Le dossier de candidature comporte les justifications à produire par les entreprises candidates soit en tant qu'entreprise unique soit en tant que membre d'un groupement.

Il comporte à ce titre :

- Lettre de candidature : les candidats utiliseront impérativement le formulaire DC1 disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> ;
- Déclaration du candidat : les candidats utiliseront impérativement le formulaire DC2 disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> ;

Où

- Le Document Unique de Marché Européen (DUME) au format .xml

Au sein du DC2 les candidats fourniront les renseignements requis au titre du chiffre d'affaires.

- Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ;
- Les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargé de l'exécution du marché ;
- Une présentation d'une liste de références concernant la gestion des contrats des collectivités territoriales ;
- Une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature, et notamment les moyens informatiques dont il dispose ;
- Les certifications qualité obtenues par le candidat en lien avec l'objet du marché ;
- La copie du ou des jugements prononcés, si le candidat fait l'objet d'un redressement judiciaire ;

Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par le pouvoir adjudicateur. En outre,

le candidat justifiera qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l'exécution du marché (article R.2143-12 du code de la commande publique). Il est précisé que les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements que le pouvoir adjudicateur peut obtenir directement par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, à condition que figurent dans le dossier de candidature toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système ou de cet espace et que l'accès à ceux-ci soit gratuit.

En application de l'article R.2143-3 du code de la commande publique, le candidat produit à l'appui de sa candidature :

1° Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-11 notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux [articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail](#) ;

2° Les renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat.

Conformément à l'article R.2144-7 du code de la commande publique, si un candidat ou un soumissionnaire se trouve dans un cas d'exclusion, ne satisfait pas aux conditions de participation fixées par l'acheteur, produit, à l'appui de sa candidature, de faux renseignements ou documents, ou ne peut produire dans le délai imparti les documents justificatifs, les moyens de preuve, les compléments ou explications requis par l'acheteur, sa candidature est déclarée irrecevable et le candidat est éliminé. Avant de procéder à l'examen des candidatures, le Pouvoir adjudicateur qui constate que des pièces dont la production était réclamée sont absentes ou incomplètes peut demander à tous les candidats concernés de compléter leur dossier de candidature dans un délai approprié et identique pour tous.

Documents relatifs à l'offre

- Le règlement de consultation ;
- Le cahier des clauses administratives particulières dûment complété ;
- L'acte d'engagement complété ;
- Le cahier des clauses techniques particulières ;
- Les observations et/ou réserves éventuelles ;
- Les variantes éventuelles.

Le candidat peut également fournir un exemplaire des conditions générales et/ou particulières du contrat d'assurance proposé.

Critères d'attribution de l'accord-cadre :

La sélection des candidatures selon les critères énoncés dans le règlement de la consultation. Le choix sera noté sur un total de 100 :

- | | |
|--|-------------------------|
| 1 / Etendue et gestion des garanties : | <i>Pondération : 25</i> |
| 2 / Prix de l'offre : | <i>Pondération : 50</i> |
| 3 / Qualité des outils d'assistance : | <i>Pondération : 25</i> |

Mise à disposition du dossier de consultation

Conformément à l'article L2132-2 et R2132-1 et suivants du Code de la Commande publique l'acheteur met à disposition le dossier de consultation par voie électronique, à l'adresse suivante <http://www.synapse-entreprises.com>.

Date limite de réception des offres : 1^{er} décembre 2025 à 17 heures.

Date d'envoi du présent avis à la publication : le 31 octobre 2025.